

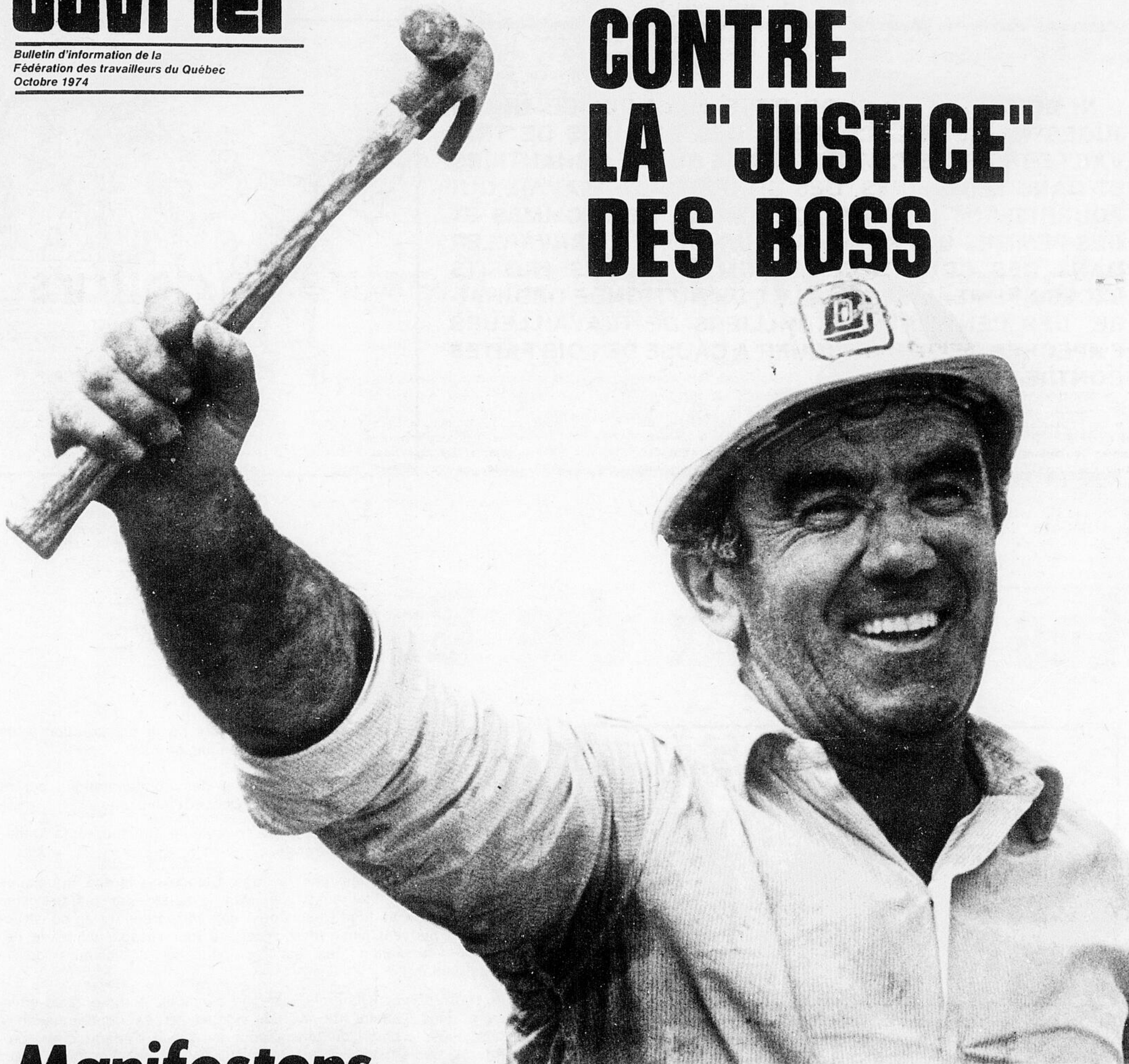
le monde OUVRIER

Bulletin d'information de la
Fédération des travailleurs du Québec
Octobre 1974

QUEBEC-PRESSE

Supplément - Semaine du 27 octobre au 2 novembre 1974

DEBOUT CONTRE LA "JUSTICE" DES BOSS



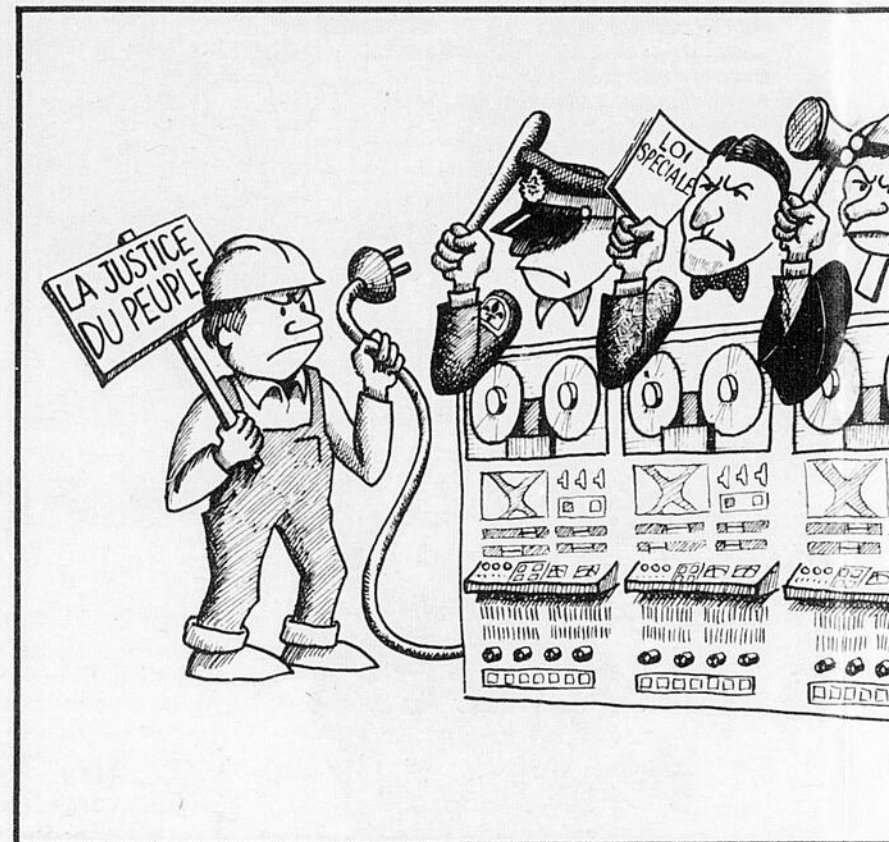
Manifestons

Mardi, 29 octobre 7h30 p.m.

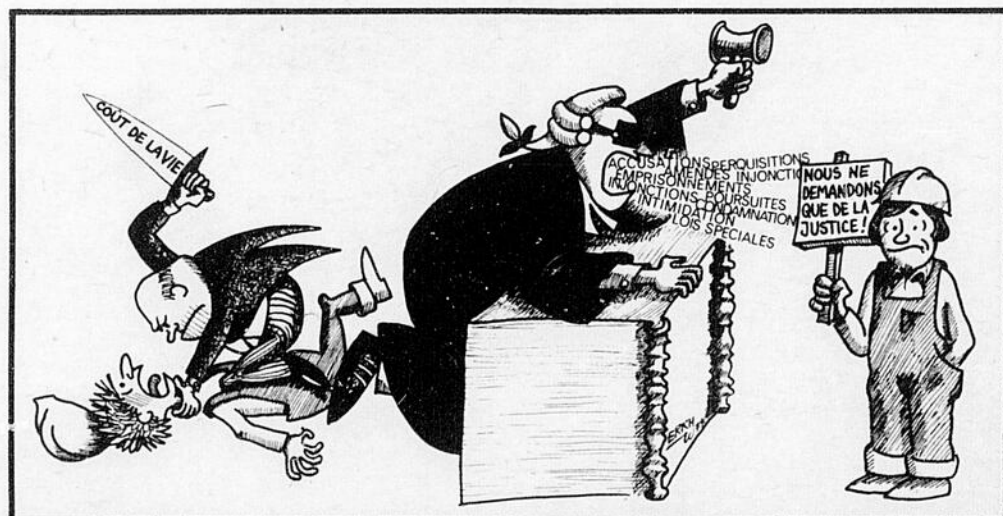
**Carré
St-Louis**

LA "JUSTICE" DES

NI BOURASSA, NI CHOQUETTE, NI LA POLICE, NI LES JUGES NE SE PREOCCUPENT DES DIZAINES DE TRAVAILLEURS TUES CHAQUE ANNEE SUR LES CHANTIERS ET DANS LES USINES, DES CONFLITS DE TRAVAIL QUI POURRISSENT PENDANT DES MOIS, DES HOMMES ET DES FEMMES QUI RUINENT LEUR SANTE A TRAVAILLER DANS DES CONDITIONS INHUMANES, DES PROFITS EXCESSIFS REALISES SUR LE DOS DU MONDE ORDINAIRE, DES CENTAINES DE MILLIERS DE TRAVAILLEURS EMPECHES DE SE SYNDIQUER A CAUSE DE LOIS FAITES CONTRE EUX.



Les Tribunaux des Boss:



- la mise en accusation de Louis Laberge, président de la FTQ, pour "incitation à la violence" lors du conflit à la compagnie Hupp Canada, de l'Assomption, où les 700 ouvriers avaient demandé l'indexation de leurs salaires au coût de la vie;
- le show judiciaire monté contre André Desjardins, directeur de la FTQ-construction et vice-président de la FTQ, et contre Jean-Claude Sureau, coordonnateur de la FTQ-construction, parce que 150 travailleurs de la construction ont exigé le paiement

des chèques de vacances aux ouvriers de la construction jetés sur le pavé par des lock-out illégaux en juin dernier;

- la multiplication des accusations et des condamnations contre des grévistes de United Aircraft, de Québec-Téléphone,...
- les injonctions accordées à la compagnie Christie, à la Canadian Gypsum, à United Aircraft,...
- l'injonction accordée par le juge Claude Vallerand (quelques jours après la "fameuse" décision arrachée par les grévistes de la CTCUM au juge Deschênes) aux entrepreneurs en construction qui peuvent ainsi se soustraire à leur responsabilité de négocier l'indexation des salaires pour les travailleurs de la construction;
- le choix d'Yvon Duhamel, délégué syndical, comme bouc-émissaire dans l'affaire de la Baie James, et sa condamnation à dix années d'emprisonnement pour avoir osé s'attaquer au "projet du siècle" de Robert Bourassa et derrière ce projet, aux puissants intérêts américains (Bechtel...);
- la mise en place de la Commission Cliche qui, de façon de plus en plus évidente, sert de paravent à une vaste opération de répression contre la FTQ-construction et, à plus long terme, contre tout le mouvement syndical...

BOSS EST VIOLENTE



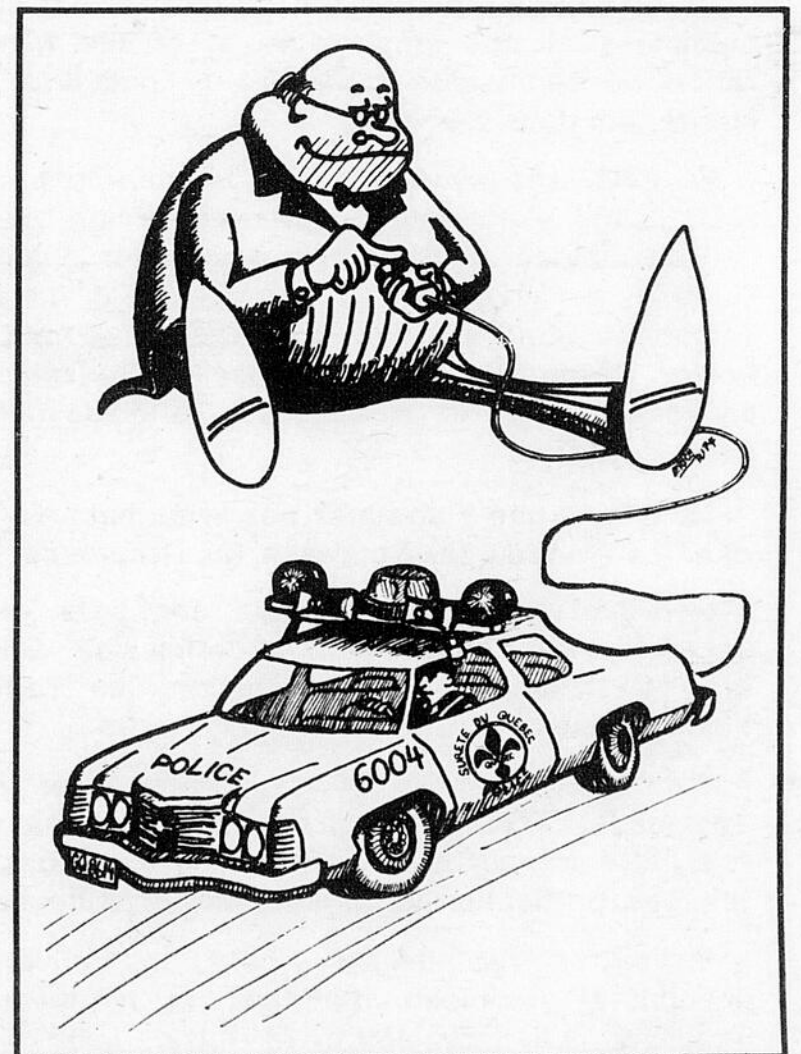
- Au Mont-Wright, une quinzaine de travailleurs ont trouvé la mort depuis le début des travaux. Le ministre de la "Justice" des boss n'a jamais pris de procédures contre Quebec Cartier Mining et contre Mannix qui avaient ouvertement et criminellement violé les règles de la sécurité.
- Depuis plus de six mois, 18 travailleurs de la Carter White Lead à Montréal sont en grève pour obliger la compagnie à respecter les règles d'hygiène; tous ces travailleurs sont intoxiqués à des degrés divers par le plomb. La compagnie continue à opérer avec des scabs dans les mêmes conditions dangereuses; ni Choquette, ni les juges n'ont osé faire entendre raison à cette compagnie criminelle, qui est une filiale de la puissante corporation américaine Sherwin Williams.
- Alors que les travailleurs doivent se battre durement pour obtenir des réajustements de salaires, les grandes compagnies, comme Steinberg, Dominion, Canada Packers, Kraft peuvent hausser sans limite et sans rendre de compte à personne le prix des aliments et mul-

tiplier ainsi leurs profits déjà exorbitants. Ni le gouvernement Trudeau, ni le gouvernement Bourassa n'ont encore osé toucher à ces gros profiteurs.

- Depuis dix mois, la puissante compagnie United Aircraft, subventionnée à même nos taxes, se moque ouvertement des travailleurs d'ici et de la population du Québec. Après tous ces mois de pourrissement, les gouvernements de Québec et d'Ottawa sont encore en train d'étudier et d'enquêter sur le conflit. Plutôt que de prendre les mesures pour mettre au pas ce géant américain, entre autres en rendant obligatoire la formule Rand (acceptée par presque toutes les compagnies), Bourassa et Choquette dépensent l'argent des contribuables par des opérations d'infiltration policière dans les rangs des grévistes.
- Des centaines d'employeurs violent la loi du salaire minimum, obligent leurs employés sans défense à accepter des conditions inacceptables et ne sont jamais inquiétés par la police et la "justice".

La Police des Boss:

- les policiers qui escortent les scabs à United Aircraft, à Canadian Gypsum...
- les "bouncers" engagés par Steinberg, par Télémedia-Sherbrooke, par United Aircraft...
- les cinquante policiers de Jérôme Choquette qui enquêtent depuis plusieurs semaines sur la lutte menée par les travailleurs de la construction pour obtenir l'indexation de leur salaires;
- les perquisitions dans les bureaux syndicaux et aux domiciles des dirigeants et militants, les arrestations arbitraires...
- la police de Jérôme Choquette qui a interrogé pendant plusieurs heures une soixante de travailleurs de la compagnie Hupp Canada, qui avaient débrayé en mai dernier pour obtenir l'indexation;
- l'infiltration d'indicateurs de police et de dénonciateurs dans les rangs syndicaux (Choquette l'a admis candidement devant l'Assemblée nationale) et l'espionnage électronique policier contre les syndicats;
- la police de Longueuil qui a sauvagement battu des grévistes de la United Aircraft et qui en a intimidé d'autres;
- la police de Jean Drapeau qui est du côté des patrons dans tous les conflits, comme ce fut le cas chez Johnson & Johnson et comme c'est le cas chez les pompiers;
- les procureurs et les enquêteurs de la Commission Cliche, qui sous le couvert d'une enquête sur les problèmes de l'industrie de la construction, harcèlent les dirigeants et les militants syndicaux.





"Notre seul crime: AVOIR ATTAQUÉ LES VRAIS BOSS DU QUÉBEC"

-Louis Laberge

"Plusieurs s'étonnent du fait que la FTQ soit la cible des attaques des politiciens et des employeurs et qu'elle fasse l'objet d'une vaste opération de répression judiciaire et policière. Pourtant, il n'y a rien de surprenant dans tout ceci.

La FTQ, ses syndicats et ses membres ont osé s'attaquer à United State Steel et à Quebec Cartier Mining au Mont-Wright; à Bechtel à la Baie James; à Firestone à Joliette; à Good Year à Valleyfield et à Québec; à ITT à Port-Cartier; à United Aircraft à Longueuil; à General Telephone and Electronics dans le conflit de Québec-Téléphone; à Power Corporation à La Presse et à Télémedia-Sherbrooke; à Noranda Mines dans le Nord-Ouest, à Valleyfield et à Montréal; à l'Iron Ore à Sept-Iles.

La FTQ a osé s'attaquer aux vrais boss du Québec. Ceux qui font marcher les Trudeau, les Bourassa, les Drapeau et les Choquette.

Pourquoi se surprendre que ces boss et leurs fidèles serviteurs se servent aujourd'hui de la Commission Cliche pour salir et affaiblir la FTQ? Pourquoi se surprendre que l'appareil policier et judiciaire soit mobilisé contre la FTQ?

Tout ce qui arrive est le signe que les travailleurs syndiqués québécois et la FTQ ont fait mal aux vrais boss du Québec, que nous avons fait notre travail. C'est la réponse des boss aux luttes que nous avons menées, particulièrement pour obtenir l'indexation.

Devant ces tentatives des boss, des gouvernements et de tout l'appareil policier et judiciaire d'affaiblir le mouvement syndical, nous devons mobiliser les travailleurs et lutter avec encore plus de détermination. "

UN SCÉNARIO BIEN MONTÉ

Le gouvernement Bourassa et Jérôme Choquette reviennent à la charge contre le président de la FTQ. Tout comme, en 1972, l'emprisonnement des présidents des centrales syndicales faisait suite à la loi-matraque contre les employés du secteur public et préparait la venue du fameux Bill 89, l'accusation portée contre Louis Laberge fait partie d'un nouveau scénario de répression contre le mouvement syndical et particulièrement la FTQ. Les autres morceaux de ce scénario, ce sont le show judiciaire monté contre André Desjardins et Jean-Claude Sureau de la FTQ-construction, la campagne de salissage faite sous le couvert de la Commission Cliche, les perquisitions, les interrogatoires, les arrestations. On peut se demander si le gouvernement Bourassa ne prépare pas ainsi le terrain pour un nouveau projet de loi anti-ouvrier, encore plus odieux que le Bill 89.

Pour accuser le président de la FTQ "d'incitation à la violence", Choquette et sa police ont choisi le conflit survenu en mai dernier à la compagnie Hupp Canada de l'Assomption; les 700 ouvriers de cette compagnie avaient débrayé pendant quelques jours pour obtenir l'indexation de leurs salaires au coût de la vie. Pour tenter d'incriminer Louis Laberge, qui avait participé à une assemblée syndicale la veille du déclenchement de la grève, les policiers ont interrogé pendant plusieurs heures une soixantaine d'ouvriers.

Escorté par quelque 350 travailleurs, dont des grévistes de la United Aircraft, de Canadian Gypsum et de la Papeterie canadienne et des chômeurs de la Regent Knitting, Louis Laberge a comparu le 8 octobre au Palais de Justice de Joliette. Il connaîtra la date de son procès le 11 novembre prochain.



Voici les informations dont nous avons besoin:

- Nom:
- Adresse:
- Téléphone:
- Syndicat:
- Local:
- Employeur:

Vous pouvez nous rejoindre par la poste à 1290 rue Saint-Denis, 5ème étage, Montréal ou par téléphone à 514-866- 9791.